



République Française

Délibération n° 2019/20

RAPPORT POUR INFORMATION - Compte-rendu des actes de gestion accomplis par Madame le Maire en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017, lui donnant délégation

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49

Nombre de présents : 41

Date de la convocation : 29/01/19 Compte rendu affiché : 06/02/19

Transmis en préfecture : 05/02/19 Numéro de télétransmission unique : 069-216902593-20190204-32999-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : M. Hamdiatou NDIAYE

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme

Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Nacer KHAMLA, Mme Sandrine PICOT, M. Saïd ALLEG, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Damien MONCHAU, M. Pascal

DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA.

Absent(e)s: Mme Maite LAM.

Excusé(e)s: Monsieur Frédéric PASSOT.

Dépôt de pouvoir : M. Jean-Louis PIEDECAUSA à M. Serge TRUSCELLO, M. Mustafa GUVERCIN à M.

Bayrem BRAIKI, Mme Nadia CHIKH à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Loan NGUYEN à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Régia ABABSA à M. Idir

BOUMERTIT, Mme Anne-Cécile GROLEAS à M. Pascal DUREAU.







République Française

Rapport n° 20

RAPPORT POUR INFORMATION - Compte-rendu des actes de gestion accomplis par Madame le Maire en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017, lui donnant délégation

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

Faisant application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous m'avez chargée, pour la durée de mon mandat, de l'accomplissement de divers actes de gestion municipale énumérés dans la délibération du Conseil municipal N° 15 du 26 juin 2017.

L'ensemble des décisions prises dans ce cadre sont portées sur le document joint en annexe.

J'ai l'honneur de vous en rendre compte.

Le Conseil municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du 21 janvier 2019 après en avoir délibéré,

Prend acte

- de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN



Actes de gestion accomplis par Madame le Maire en vertu des dispositions de la délibération N° 15 du Conseil Municipal du 26 juin 2017 lui donnant délégation

Date de l'acte et nature de l'opération	Nom et adresse de la partie intéressée
Arrêté du 11 décembre 2018 : Evolution de la tarification des services municipaux 2019	
Facture avocat du 30 novembre 2018 : Représentation de la Ville devant le Tribunal Administratif de Lyon – Recours contre une sanction disciplinaire. Montant : 720 €TTC	ITINERAIRES AVOCATS 87, rue de Sèze 69006 LYON
Facture avocat du 30 novembre 2018 : Recours devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à l'annulation d'un refus de reconnaissance d'imputabilité au service d'une maladie. Montant : 1 710 €TTC	ITINERAIRES AVOCATS 87, rue de Sèze 69006 LYON
Facture avocat du 30 novembre 2018 : Recours devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à l'annulation d'un refus de protection fonctionnelle. Montant : 1 080 €TTC	ITINERAIRES AVOCATS 87, rue de Sèze 69006 LYON
Facture avocat du 6 décembre 2018 : Recours contre la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 31 janvier 2017.	RIVA ET ASSOCIES 200, rue André Phillip 69003 LYON
Montant : 813,10 €TTC	

Facture avocat du 6 décembre 2018 : Recours contre la délibération n° 12 du Conseil Municipal du 10 octobre 2016 Montant : 577,90 €TTC	RIVA ET ASSOCIES 200, rue André Phillip 69003 LYON
Facture avocat du 17 décembre 2018 : Requête en référé n° 1807143 déposée devant le Tribunal Administratif de Lyon le 28 septembre 2018 Montant : 1056,30 €TTC	RIVA ET ASSOCIES 200, rue André Phillip 69003 LYON
Facture avocat du 20 décembre 2018 : Représentation de la Ville à des audiences devant le tribunal administratif de Lyon - Recours contre un refus de reconnaissance d'imputabilité au service d'une maladie et un refus de protection fonctionnelle Montant : 720 €TTC	